



Un GT Dédouanement sans Delta I/E : La DG a toujours des ambitions, sans avoir davantage de moyens



La « haute » administration sort le grand jeu :

*Archaïquement austère, elle est ...
« Grande bouche, petits bras » ?!*



Sommaire



Tract/Communiqué

pages 3-4



Compte-rendu

pages 5-10



Introduction

pages 6-7



I – Bilan du déploiement de Delta H7 (e-commerce)

page 8



II – Le Service de l'origine et du Made in France (SOMIF)

page 8



III – BREXIT (bilan et perspectives)

page 9



IV – DéclareDouane

page 10



V – Frontière suisse

page 10



Question diverse

page 10



Annexes

pages 11-19



N°1 : Déclaration liminaire

pages 11-14



N°2 : Lexique

page 19



Communiqué

de SOLIDAIRES Douanes



Un GT Dédouanement sans Delta I/E :

La DG a toujours des ambitions, sans avoir davantage de moyens

La « haute » administration sort le grand jeu ?



Archaïquement austère, elle est « Grande bouche, petits bras » ?!



Clause de revoyure ? Pas sûr...

Après un groupe de travail sur le dédouanement au 1^{er} semestre 2023 (le 25/05), la Direction remet le couvert en fin d'année.

Une périodicité semestrielle nécessaire pour faire à peu près le tour de l'actualité métier de la branche Opérations commerciales (OPCO). Ce n'était pas gagné, tout n'est pas réglé et il n'est pas du tout acquis que cela soit reconduit. Nous vous expliquons pourquoi.



Agenda de dialogue social : l'art de la désamorce par le faux rythme

D'abord la « haute » administration a fort à faire au niveau du « dialogue social »... Pensons donc :

Négociations télétravail (TT)

Durant les mois de septembre et d'octobre, l'heure était à la finalisation des négociations en vue d'un accord télétravail relatif à la déclinaison à la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) de l'accord Fonction publique signé en juillet 2021.

Deux ans s'étant écoulés, la DG, rattrapée par notre patrouille syndicale, s'est exécutée pour tourner cette page ! À l'arrivée, ce n'est pas parfait, il n'y a pas de recul¹ et il y aura des Comités de suivi (COSUI).

Surveillance (SURV)

En parallèle, les réunions techniques (RT) et autres groupes de travail (GT) du cycle Surveillance s'enchaînent... et se ressemblent ! Les thèmes sont divers : spécialistes, habillement...

Mais la conclusion est la même : renvoi à plus tard. En 2024 !



Le contexte : face à l'austérité, une DG poussée à lâcher un peu de lest !

Ensuite, habituellement, la manœuvre grossière du « reculer pour mieux sauter » fonctionne auprès de partenaires sociaux accommodants. Sauf que le contexte change doublement.

JO, ça va être sport !

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) pointent le bout de leur nez, et l'incurie interministérielle apparaît peu à peu au grand jour !

Missions, transports, logement, etc... Décidément les crises et autres événements exceptionnels révèlent les conséquences de décennies de démantèlement de l'État et des services publics.

Emplois 2024 : -74 en OPCO

En 2024, malgré l'annonce DG de 48 postes créés en SURV, le plafond autorisé d'emplois (PAE) de la DGDDI passe de 16 490 emplois à 16 464 (-26). Il y a donc 74 emplois détruits en OPCO (16 490 + 48 - 74 = 16 464) ? Vite, un GT !



Résultat : un GT imparfait, avec une portée toute relative

L'exposé est plutôt dense sans être exhaustif.

- Le thème des opérateurs économiques agréés (OEA) est évacué. Idem pour Delta IE.
- Le dédouanement centralisé, vu en aparté (en réponse à notre liminaire), aurait mérité davantage de temps. D'autant que la DG reconnaît son manque d'efficacité pour les contrôles ! L'analyse de SOLIDAIRES se vérifie.

Les autorités escomptent la neutralisation des esprits en distillant des informations au compte-gouttes.

- Tels travaux informatiques (e-ATA par exemple) ? Après les JO !
- L'attractivité (par ex. une prime DG pour le Service de l'Origine et du *Made in France*) ? Encore après les JO !
- Des emplois ? Toujours après les JO !

Pendant ce temps, la logique (d'exploitation) reste la même : faire plus avec moins. L'informatisation, même bien faite (ce qui n'est pas acquis...) ne peut pas tout, elle ne saurait se passer d'emplois.

¹ Voir notre communiqué du 16/11/2023 : *Une signature qui ne vaut pas quitus*
Source : <https://solidaires-douanes.org/GTR-Teletravail>



Compte-rendu de SOLIDAIRES Douanes



Introduction :

A) Contexte : *reconvocation avec actualisation !*

Tous les points à l'ordre du jour du groupe de travail (GT) dédouanement du 25 mai dernier n'ayant pu être abordés, les représentants du personnel avaient unanimement demandé la convocation d'un nouveau groupe de travail, sur une journée entière.

Étaient donc à l'ordre du jour :

- 1°) Les sujets non abordés lors du GT du 25 mai :
 - bilan du déploiement de Delta H7 (e-commerce),
 - bilan de la création du service de l'origine et du Made in France (SOMIF)
 - et bilan et perspectives du Brexit.
- 2°) Deux nouveaux points ont été ajoutés :
 - DéclareDouane
 - et la frontière suisse.

B) Participation : *du monde pour parler mondialisation ?!*

a) Syndicats

Toutes les organisations syndicales (OS) se sont donc retrouvées pour ce 2^d groupe de travail (GT) :

- SOLIDAIRES ;
- CFDT-CFTC ;
- CGT ;
- USD-FO ;
- UNSA-CGC.

b) « Haute » administration

Ce 2^d GT est présidé par M. Guillaume VANDERHEYDEN, sous-directeur Commerce international (SD-COMINT), accompagné de :

- le chef et l'adjointe du Bureau Politique du dédouanement (COMINT1) ;
- le chef du Bureau Politique tarifaire et commerciale (COMINT3) ;
- la mission action économique et entreprises (MA2E) ;
- le chargé de mission Brexit ;
- la cheffe du bureau Animation du réseau – Méthodes de travail (Réseau 3) ;
- la Délégation à la stratégie ;
- et la cheffe du projet Ssystème d'information (SI) Brexit.

Les organisations syndicales ont remarqué l'absence du bureau Politique des Contrôles (JCF2).



C) Liminaires : *un préalable nécessaire !*

1°) Déclaration SOLIDAIRES : *exposer les problématiques*

Dans sa déclaration liminaire (annexée au présent compte-rendu), SOLIDAIRES Douanes :

- regrette que le **Dédouanement Centralisé** et l'**Opérateur Economique Agréé** (OEA) soient une nouvelle fois absents du GT dédouanement, au même titre que les **contrôles** ;
- pointe également le **sous-effectif** chronique qui est l'une des causes importantes de la dégradation des conditions de travail ;
- interpelle la DG sur le **plan gouvernemental Osez l'Export** pour lequel la Douane ne semble pas avoir été concertée.

Ce plan d'accompagnement des entreprises paraît comme être fait pour l'*équipe France Export* (EFE, requalifiée sous l'anglicisme « Team France Export » – TFE), qui est structurée autour :

- de Business France,
- des régions,
- des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI),
- et de BpiFrance.

Il est incompréhensible et scandaleux que la douane dont l'une des missions est l'accompagnement des entreprises, ne soit associée que dans le cadre des accords commerciaux.

- regrette – comme les autres OS – l'absence à l'ordre du jour du téléservice Dédouanement en ligne par traitement automatisé import/export (**Delta IE**).



2°) Réponses du président : *sans détour !*

a) Pour le calendrier des nouveaux applicatifs, c'est très contrasté :

- Pour Delta I/E, il est urgent d'attendre, sauf en matière de com' : le sous-directeur COMINT répond qu'il n'y a pas de nouveau calendrier. La refonte touchant plusieurs applicatifs qui ont des adhérences entre eux, il a fallu remettre à plat la méthodologie. La communication intensive avec un calendrier changeant s'est révélée être négative.
Cependant le sous directeur prend en compte la remarque des OS que le manque de communication est aussi anxiogène, la communication va reprendre à nouveau.
- Pour 2 autres outils, les annonces sont claires. Ainsi, selon les prévisions de la DG :
 - le téléservice de notification de présentation des marchandises et le dépôt temporaire (NPDT, en anglais *Presentation Notification Temporary Storage – PNTS*) sera déployé au 1^{er} semestre 2024 :
 - 1^{er} trimestre 2024 pour l'aérien,
 - et 1^{er} juin 2024 pour le maritime ;
 - La phase 2 du téléservice Système de contrôle des importations (SCI 2, en anglais *Import control system – ICS 2*) sera déployé en juillet 2024.

b) Le Dédouanement Centralisé est un sujet important (*également pour les Opérateurs économiques agréés – OEA – mais la réponse fut davantage brève !*).

- S'agissant du DC **Communautaire** (DCC), la DG avance comme elle peut compte tenu de ses effectifs et de la charge de travail actuelle. Pour Guillaume VANDERHEYDEN, il y a un seuil de consultants externes maximum, qui dépend de l'effectif disponible pour les piloter.
- Pour le DC **National** (DCN), le constat est fait du manque d'efficacité pour les contrôles. La procédure de DCN a été trop ouverte, la DG souhaite resserrer les conditions de délivrance des agréments et doit évaluer l'impact sur la politique de dédouanement.

Le sous-directeur COMINT déclare que la question de la réalisation des audits est toujours d'actualité pour les entreprises du portefeuille du Service des Grands Comptes (SGC).

Cette remarque nous semble bien réductrice pour ce qui concerne les enjeux de l'OEA.

Quant au DCN, cela fait longtemps que SOLIDAIRES pointe les dysfonctionnements. Maintenant que le constat est fait, nous attendons les actes :

- *Par exemple l'arrêt de la fermeture des bureaux intérieurs ou de baisse des effectifs dans ces bureaux.*
- *On sollicite même une augmentation des effectifs quand la situation devient impossible entre la charge de travail et l'effectif réel.*
- *Nous demandons une carte des bureaux avec leurs effectifs en fonction des activités industrielles.*

Le sous-directeur dit qu'il possède les outils nécessaires à l'élaboration d'une cartographie en fonction des bassins industriels.

c) Pour le plan Osez l'Export, Guillaume VANDERHEYDEN :

- indique que la **Douane est partenaire de la TFE** depuis le début, mais qu'il n'existe pas de convention nationale entre la Douane et la TFE puisque le fonctionnement est régional ;
- reconnaît que **la TFE sait venir nous chercher** quand elle a besoin. La Douane apporte une vraie plus-value, tant pour le *Made in France* que pour les accords commerciaux internationaux. La TFE ne peut d'ailleurs pas aborder ces derniers sans la douane.
- reconnaît que **la TFE est constituée d'acteurs « payants »** et d'acteurs « gratuits » (la Douane et les Conseillers du Commerce Extérieur de la France – CCEF). Il annonce qu'une convention nationale est un cours de signature avec les CCEF.

Nous comprenons que le sous-directeur COMINT essaie d'arrondir les angles.

Pour SOLIDAIRES, il n'est pas acceptable que la TFE utilise les connaissances de la Douane pour ensuite les « revendre » à ses clients. Quant à ce plan gouvernemental, la DGDDI aurait pu réagir pour essayer de donner davantage de place à la Douane.

Ordre du jour :

I – Bilan du déploiement de Delta H7 (e-commerce) : *diagnostic partiel donc solutions partiales !*

1°) Présentation DG : c'est chouette !

Contexte : Le téléservice Delta H7 (Dédouanement en ligne par traitement automatisé de marchandises d'une valeur totale inférieure ou égale à 150 €) a été déployé concomitamment avec la mise en œuvre du paquet européen relatif à la taxe sur la valeur ajoutée pour le commerce en ligne (TVA e-commerce).

Périmètre : Pour le dédouanement à l'importation de colis dont la valeur intrinsèque ne dépasse pas 150 € (et hors marchandises exclues).

En France 90 % du dédouanement Delta H7 passe par Roissy.

Construction : Delta H7 est construit comme un jeu de données informatiques qui sont conformes au Code des douanes de l'Union (CDU). Il a été livré avec des fonctionnalités principales, et la sous-direction COMINT travaille à améliorer l'efficacité de Delta H7 en collaboration avec les agents en diminuant les messages de libérations et en rendant ces messages plus explicites.

Problématique multiple : L'invalidation et le remboursement sont un vrai sujet à risque pour les DROM.

On apprend que certains opérateurs préfèrent payer une amende de 3500 € pour soustraction de marchandises sous douane plutôt que de dédouaner correctement.

Les expressistes sont des opérateurs qui ne recherchent que la fluidité et sur qui nous avons peu de prises.

Le chef de COMINT 1 explique qu'une réflexion est en cours sur le maintien de la centralisation du dédouanement à Roissy.

Solution – accélération : Une application de visite H7 devrait entrer en phase test en janvier 2024 à Roissy Fret, Toulouse et La Réunion.

Cette application sur smartphone permettra aux agents de scanner le colis et de pouvoir le libérer sur place à l'issue du contrôle sans devoir attendre de retourner au bureau.

2°) Commentaires *Pirouettes, non merci !*

SOLIDAIRES dénonce plusieurs manques méthodologiques, nous regrettons :

- l'absence du bureau Politique des contrôles (JCF2)
- et que seuls soient abordés :
 - le volet réglementaire
 - et la volumétrie.

Il y a plusieurs impensés :

- sur le diagnostic : alors que les rectifications/invalidations des déclarations sont chronophages ;
- sur les solutions : car pour l'instant, la DG n'annonce pas de mesure pour combler le sous-effectif criant.

Nous aurions souhaité avoir des informations sur les contrôles :

- quel nombre,
- portent-ils sur :
 - l'espèce,
 - l'origine,
 - la valeur ?

Quid de l'analyse de risque, du plan de contrôle ? En l'absence de JCF, forcément, les questions restent sans réponse !

En résumé : Nous restons sur notre faim même si nous constatons que la DG travaille le sujet.

II – Le Service de l'origine et du Made in France (SOMIF) : *une activité méritant d'être soutenue !*

1°) Présentation DG : du solide !

Périmètre : Installé à Clermont-Ferrand depuis le 1^{er} mai 2022, le SOMIF traite des Informations sur le Made in France (IMF), des demandes de Renseignements Contraignants sur l'Origine (RCO) et reçoit les demandes de contrôle des preuves d'origine a posteriori.

Retour d'expérience : Le chef du bureau COMINT 3 est très satisfait de l'activité et d'avoir conservé des effectifs constants à COMINT 3, ce qui permet au bureau de participer à des groupes de travail (GT) communautaires. Les retours des opérateurs sont positifs, les relations sont fluides entre le SOMIF et COMINT 3, ainsi qu'avec les PAE et le pôle RTC du SND2R.

En 2022, le SOMIF a traité 740 IMF, 224 RCO et suivi 1149 demandes de contrôle a posteriori. Si les demandes de RCO ont diminué, les demandes d'IMF et de contrôles a posteriori des preuves d'origine sont en constante augmentation.

À venir : La « dématérialisation »² de la demande d'IMF est en projet.

Le nombre de RCO pourrait être à nouveau être à la hausse lorsque l'accord UE-Nouvelle-Zélande entrera en vigueur ou encore quand les accords avec l'Australie et l'Inde auront abouti.

2°) Commentaires *sortir du chétif !*

Pour SOLIDAIRES, le service mériterait un abondement en effectifs, même si le chef de COMINT 3 considère que la charge de travail n'est pas surdimensionnée.

SOLIDAIRES est également favorable à la mise en place d'un régime indemnitaire spécifique : l'attribution de la prime DG ne serait que juste reconnaissance de la technicité des agents et de la responsabilité qu'ils portent (le RCO est un rescrit).

*Travail égal, salaire égal ?
Travail national, salaire national !*

² Le terme « dématérialisation » est un abus de langage, SOLIDAIRES Douanes lui préfère l'emploi du terme « informatisation ». En effet, le passage sous format informatique entraîne certes une disparition (partielle) du papier, mais pas de la matière, au contraire ! Pour faire fonctionner un outil informatique, il faut une multiplicité de matériels : centrales de production d'électricité, serveurs, câbles, ordinateurs...



III – BREXIT (bilan et perspectives) :

Nouvelle frontière ? Pas de limite pour le mythe !



1°) Présentation DG : (auto)satisfaction administrative

Le Système d'information (SI) Brexit (« frontière intelligente ») a été déployé le 1^{er} janvier 2021 lors de la sortie effective du Royaume-Uni de l'UE, dans un contexte de crise sanitaire. Depuis l'activité s'est stabilisée.

Activité :

Trafic global : Ce sont 1,8 millions de camions qui entrent annuellement en France,

Point de passage : 98 % passant par les Hauts-de-France.

Emport : 49 % de ces camions sont vides à l'entrée.

Mesures : La promotion du transit a été opérée. 1,2 millions de déclarations en douane sont déposées annuellement.

Contrôles ciblés :

File orange : 12 % des camions sont orientés vers la file « orange » pour la finalisation des formalités douanières et contrôle douanier, pour cause :

- d'attente de validation de la déclaration anticipée,
- pour les formalités du carnet *Admission Temporaire / Temporary Admission* (ATA),
- ou encore une erreur d'appariage).

Véto-phyto' : 5 % des camions doivent faire l'objet d'un contrôle sanitaire et vétérinaire, réalisé par le service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP).

Contrôles en « anti-critère » :

Équivoque : Il est encore constaté des erreurs des chauffeurs qui prennent la mauvaise file.

File verte : Chaque semaine des contrôles renforcés sont réalisés sur la file verte par des équipes mixtes SURV-OPCO.

Difficultés ? Disculper ! Le SI Brexit ne connaît pas de dysfonctionnements majeurs. Les dysfonctionnements sont en général dus aux autres applicatifs, comme Delta T par exemple.

Félicitations du jury budgétaire : La DG est fière d'annoncer que dans son rapport de l'audit Brexit réalisé au printemps 2023, la Cour des Comptes félicite la réactivité de la France dans la mise en œuvre du Brexit, même si des développements sont encore nécessaires.

Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois : La situation n'est pas stabilisée, mais l'organisation mise en place fonctionne.

Le Royaume-Uni (qui ne compte plus que 13 bureaux de douane) n'a pas été aussi réactif et certains contrôles ne sont toujours pas rétablis outre-Manche (pour les marchandises SPS par exemple).

À venir – l'enveloppe logistique : Nous apprenons que l'enveloppe logistique, utilisée actuellement à 5 ou 8 %, va devenir obligatoire.

Kézako : L'enveloppe logistique consiste à regrouper plusieurs déclarations en douane sous un même code-barres que le chauffeur présente avant l'embarquement.

Objectif : Pour ses promoteurs, le dispositif renforce la sûreté/sécurité à l'import et sécurise les formalités à l'export. La DG espère que cela permettra en outre de régler les problèmes d'appariage.

Conséquence : Les PAE vont devoir reprendre leur bâton de pèlerin pour de nouvelles actions de sensibilisation des opérateurs.



2°) Commentaires : l'impensé du sous-effectif

Auto-intoxication DG ? La DG dresse un tableau à notre sens un peu trop joyeux de la mise en œuvre du Brexit.

L'explication peut être multiple : absence de remontée administrative des errements, supervision éloignée du terrain, etc.

multiples risques : Comme les autres OS, SOLIDAIRES remarque :

- le sous-effectif chronique des bureaux,
- le mal-être des agents,
- l'inquiétude pour l'avenir.

Parmi divers exemples de conditions de travail dégradées, les collègues se retrouvent face à des chauffeurs légitimement énervés car ils leur arrivent d'être bloqués le week-end sur des plateformes. Faudra-t-il attendre un drame pour que la DGDDI agisse ?

La DG ne dit pas non plus que le nombre de déclarations en douane et de titres de transit a aussi augmenté dans d'autres régions sans pour autant que les bureaux aient des renforts d'effectifs.

Solution : SOLIDAIRES demande quelle est l'avancée de l'informatisation du carnet ATA (e-carnet ATA), actuellement en phase d'expérimentation. Cela permettrait :

- un meilleur suivi des marchandises,
- remédierait au fait que les carnets ATA papier aujourd'hui ne sont pas tracés,
- sachant également que les contrôles des carnets ATA ne sont pas intégrés dans la Base nationale des contrôles (BANACO).



3°) Réponse DG

sur e-ATA : bientôt !

L'Union fait la faiblesse : Le chargé de mission Brexit répond que pour l'instant l'expérimentation n'est pas convaincante car il faut un format utilisable par tous les services et que la France est dépendante des autres États Membres.

La souveraineté fait la réactivité ? Mais comme la France et le Royaume-Uni sont fortement engagés dans cette démarche, la DG souhaiterait pouvoir mettre en place dans un premier temps un e-carnet ATA pour les relations France/Royaume-Uni.

Besoin structurel : Il est à noter que le nombre de carnets ATA visés à Calais dépasse les 30 000 (21 000 en 2021 et 28 000 en 2022).

Expédient en attendant : Le chef de COMINT 1 précise que le e-carnet ATA ne sera pas déployé pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) et qu'il y aura recours à l'outil Démarches simplifiées.



IV – DéclareDouane : *DéDé, un ami qui nous veut du bien ?!*



1°) Présentation DG : *informatiser plus pour taxer plus !*

Objectif : DéclareDouane est un nouvel applicatif perçu par la DG comme un outil moderne censé permettre le civisme fiscal.

À ce jour, l'utilisateur qui transporte dans ses bagages des marchandises à déclarer, peut obtenir des informations sur ce qui doit être déclaré, peut simuler les droits et taxes et procéder à sa déclaration à l'avance.

Si l'outil n'est pas prévu pour être obligatoire, l'objectif est de taxer plus et de faire disparaître la quittance 155.

À venir : Si actuellement l'utilisateur doit se présenter au guichet pour effectuer le règlement des droits et taxes, en 2024 il pourra procéder au paiement en ligne. Le représentant de la délégation à la stratégie dévoile qu'à terme DéclareDouane pourrait devenir un portail permettant aux usagers :

- de déclarer des marchandises, l'argent liquide (interface avec DALIA),
- dédouaner un véhicule...



2°) Commentaires *Développer mieux*

Si SOLIDAIRES est en faveur d'outils numériques facilitateurs, nous ne cachons pas la crainte de voir diminuer les emplois.

Il faudra sécuriser le calcul des droits et taxes car pour l'instant il semble y avoir des inexactitudes.

Ici comme ailleurs, plutôt que précipiter une livraison, il faut développer un outil solide au service des agents.



V – Frontière suisse : *procédures, tout un fromage pour qui ?*



1°) Présentation DG : *faire une montagne du papier !*

Périmètre : La frontière suisse concerne 4 directions régionales (DR) : DR Annecy (ex-Léman), DR Besançon, DR Chambéry, DR Mulhouse).

Constat : Certaines procédures sont lourdes et ne sont pas informatisées. L'objectif est de moderniser le passage de la frontière suisse et de « redonner du sens au travail » des collègues.

Plusieurs axes sont identifiés :

- « dématérialiser » le 846 A pour le dédouanement des véhicules. La DG s'est rapprochée du Ministère de l'Intérieur qui travaille sur l'informatisation du quitus fiscal. La mise en œuvre cible est 2025 ;
- automatiser le visa des titres de transit et l'apurement des déclarations du Système de contrôle des exportations (SCE, en anglais *Export Control System - ECS*). Pour cela la DG veut utiliser une brique du SI Brexit ;
- harmoniser les procédures et supprimer certains documents spécifiques mis en place par les directions régionales dans le cadre d'accords avec les autorités suisses (fiches de liaison, bons de pesée...). Précision faite qu'en fonction de la configuration de la frontière, la fiche de circulation peut avoir de l'utilité (par exemple sur la DR de Mulhouse). La DG veut sécuriser les arrangements locaux qui sont pour l'instant des tolérances ;
- projet de transférer à la DGFIP le recouvrement de la TVA sur la partie routière française des taxis suisses.

La cheffe de Réseau 3 précise que les procédures cibles ne sont pas encore définies.



2°) Commentaires *Lever la cloche...*

Certes il y a quelques gains d'emplois escomptés par la DG dans son optique d'informatisation des diverses procédures douanières entre la France et la Suisse.

Mais une telle attention pour un nombre d'emplois somme toute résiduel au niveau national nous interpelle.

Sans doute parce que l'enjeu est ailleurs : au delà de la question des postes à la frontière suisse, il s'agit de supprimer un contre modèle qui fonctionne, a fortiori au cœur de l'espace européen. Des procédures papier éprouvées, cela gêne certains intérêts œuvrant à la fluidification à tous crins du trafic...



VI – Question diverse : *Coordinateurs dans le collimateur ?!*



1°) Présentation : *nouvelle strate hiérarchique !?*

Demande : Profitant de la présence de Réseau 3 et de la MA2E, SOLIDAIRES demande si le poste de *Coordonnateur Interrégional de l'Action Economique (CIAE)* qui existe en Nouvelle-Aquitaine (NA) et en Île-de-France (IdF) est voué à être généralisé.

Réponse : Le sous-directeur COMINT répond qu'il s'agit uniquement d'initiatives locales et qu'il n'y a pas de volonté de la DG de généraliser ce poste.

Il déclare qu'il faut éviter d'ajouter une strate supplémentaire si cela peut être évité.

Il précise avoir des contacts uniquement avec les chefs de PAE et jamais avec les CIAE.



2°) Commentaires : *en finir !*

PAE - pertinence : SOLIDAIRES approuve les propos du sous-directeur COMINT. Les chefs de PAE gèrent leur service, ils savent s'organiser, établir des priorités, travailler en collaboration avec les autres PAE de leur interrégion et n'ont certainement pas besoin d'un chef supplémentaire qui vient interférer dans leur activité.

CIAE - confusion : SOLIDAIRES remarque qu'à l'inverse de simplifier les choses, le CIAE les complexifie. Le seul point pouvant être positif serait l'action envers les institutionnels pour rendre la douane plus visible. Et encore... Si le CIAE verrouille tout et devient le seul interlocuteur, ce sont les CCE qui sont pénalisées en perdant les relations avec leur réseau institutionnel. Dans certains cas, le CIAE exerce une pression forte sur les PAE, portant atteinte à leur bon fonctionnement et générant des situations de mal-être. Cette situation ne peut durer !



Annexe n°1 :

**Déclaration
liminaire
de SOLIDAIRES Douanes**



Groupe de Travail de Réseau
Dédouanement
Montreuil – 15/11/2023
(format mixte présentiel & distanciel)



Missions

Liminaire

Grands absents, petit dessein ?



Monsieur le président,

Tout d'abord, merci d'avoir réuni ce groupe de travail (GT) Dédouanement sur la journée. Nous ne répéterons pas les observations formulées dans notre déclaration lors du GT du 25 mai dernier, mais elles sont toujours d'actualité.

Ce groupe de travail devait être consacré aux points non examinés lors de la première séance, pour autant deux points ont été rajoutés à l'ordre du jour. Nous ne voyons pas d'inconvénient à aborder les sujets DéclareDouane et Frontière suisse, mais **nous regrettons que le Dédouanement Centralisé (DC) et l'Opérateur Economique Agréé (OEA) demeurent encore absents** d'un GT dédié au dédouanement. Pourtant ces deux sujets recèlent des enjeux multiples, tant en matière de flux déclaratifs que de contrôles. Contrôles qui n'ont toujours pas davantage de place dans ce GT qu'ils ne l'avaient au mois de mai.

Si la fiche **sur le bilan du déploiement de Delta H7** (Dédouanement en ligne par traitement automatisé de marchandises d'une valeur totale inférieure ou égale à 150 €) a été étoffée, nous remarquons l'absence d'informations sur les montants recouvrés, les contrôles et les contentieux réalisés. Seul le volume de perception des droits et taxes sur plusieurs années pour le périmètre restreint des Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) nous est révélé.

Le manque d'effectifs est l'une des préoccupations majeures de notre organisation syndicale (OS), car le sous-effectif chronique est une des causes importantes de la dégradation des conditions de travail en douane. Qu'il s'agisse de Delta H7 ou encore du Service de l'origine et du *Made in France* (SOMIF), quels ont été, sont ou seront les abondements en effectifs ?

Si les effectifs de référence (ER) de Roissy ont été revus à la hausse, **tous les emplois de référence ne sont pas occupés** et le sous-effectif réel est chronique. Faudra-t-il attendre une catastrophe mettant en avant notre rôle pour enrayer le cycle infernal du « toujours faire plus avec toujours moins ».

À Roissy comme ailleurs, les collègues ont un sentiment de perte de sens. Vouloir redonner du sens au travail, comme annoncé dans la fiche sur la frontière suisse, nous ne pouvons qu'approuver. Pour enrayer ce sentiment de perte de sens, sans doute faudrait-il redonner de l'initiative aux services, aux agents. Pour SOLIDAIRES, la première étape est de revoir la « performance » et mettre un terme à la politique de la « bâtonnite ».



Annexe n°1 : la déclaration préalable de SOLIDAIRES (fin)

Nous regrettons aussi que l'accompagnement personnalisé des entreprises ne soit évoqué que brièvement, dans la fiche sur le SOMIF.

Nous rappelons que la mission action économique de la douane fait partie intégrante des axes stratégiques (axe 8 « *consolider l'accompagnement des entreprises et sécuriser leurs opérations douanières* »). Les collègues des Cellules-Conseil aux Entreprises (CCE), du Service des Grands Comptes (SGC), des Pôles Gestion des Procédures (PGP), ont pour mission quotidienne d'accompagner les opérateurs économiques. Les CCE ont été généralisées au sein des pôles d'action économique (PAE) depuis 1990, c'est dire que l'accompagnement en matière de dédouanement n'est pas nouveau.

Alors qu'elle ne fut pas la stupeur de ces acteurs en prenant connaissance du plan *Osez l'Export* dévoilé par le Gouvernement le 31 août 2023, de voir la Douane quasi absente et ne même pas apparaître dans les partenaires de la Team France Export (TFE). Il est aisé de comprendre que la Douane n'a pas été concertée pour ce plan qui semble être fait pour et à la gloire de la TFE sans l'administration des douanes. Nous sommes pourtant un acteur majeur de la TFE depuis sa création. Quelle déception de constater que la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) n'a pas été associée pour un plan relevant d'un domaine qui est le coeur de métier de nombre d'agents des douanes. Cela a pour conséquence de « braquer » les collègues dans leurs relations avec la TFE.

À moins d'être naïf, ce n'est qu'un signe supplémentaire de la volonté gouvernementale qui n'est plus cachée, de démanteler le service public. La douane est à vendre ! La TFE en fait son fond de commerce, des offres de formations en veux-tu en voilà, toujours payantes, des subventions/financements sous conditions. Dans son rapport sur les dispositifs de soutien à l'exportation, la Cour des Comptes pointait le 5 octobre 2022 « *une efficacité à renforcer et un modèle à repenser.* » Donc le Gouvernement repense, sans la Douane !

Il est purement scandaleux que la Douane ne soit associée que dans le cadre des accords commerciaux. Oui, il faut attendre d'être à la page 28 du plan pour voir enfin apparaître les CCE !

Qu'importe ce plan, les PAE ont réagi sans même attendre les consignes de la mission action économique et entreprises (MA2E). Ici ou là, fleurissent des *Cafés Douane*, ou encore des *Réflexes Douane* programmés dans un plan interrégional douanier *Osons l'export*. Il suffit de consulter l'unique licence GotoWebinar de la Direction Générale (DG) pour prendre connaissance des événements programmés.

La Douane sort les rames pour se raccrocher à ce plan !

Alors oui, la Douane se retrouve associée notamment par le biais du programme *Parlementaires pour l'export* où les chefs de PAE et CCE font la présentation des accords commerciaux, souvent en faisant abstraction des remarques désobligeantes de certains parlementaires à l'égard de la douane.

Au final, de qui se moque-t-on si désormais on dépouille la douane de l'une de ses missions phares, qu'elle exerce pourtant avec un très grand professionnalisme ? Alors qu'on l'a déjà dépouillée avec les TMF de ses fiscalités aux montants les plus importants.

Pour finir, puisque le sujet est malheureusement absent de ce GT dédouanement : y-a-t-il du nouveau pour Delta I/E ?

La délégation SOLIDAIRES DOUANES
Montreuil, le 15 novembre 2023



Annexe n°2 :

Lexique



Annexe 2 : Lexique

Sigle / Notion	Signification
ATA	<i>Admission Temporaire / Temporary admission.</i> Régime particulier permettant d'importer temporairement des marchandises, en exonération partielle ou totale de droits et taxes, destinées à être réexportées en l'état.
BANACO	Application informatique Base nationale des contrôles
BREXIT	Contraction de « <i>British exit</i> ». Désigne la sortie de l'UE par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (RU).
CECF	Conseiller(s) du Commerce Extérieur de la France
CDU	Code des douanes de l'Union douanière européenne. Distinct du Code des douanes, au niveau national (CD ou CDN)
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGC	Confédération générale des cadres
CGT	Confédération générale du travail
COMINT	Sous-Direction Commerce international
COMINT 1	Bureau <i>Politique du dédouanement</i> , au sein de la sous-direction COMINT
COMINT 3	Bureau <i>Politique tarifaire et commerciale</i> , au sein de la sous-direction COMINT
DALIA	Téleservice signifiant <i>Déclaration d'argent liquide à la douane</i> .
DCC / DCN	Dédouanement centralisé communautaire / Dédouanement centralisé national
Delta	Téleservice signifiant <i>Dédouanement en ligne par traitement automatisé ...</i> <i>... de marchandises d'une valeur totale inférieure ou égale à 150 €</i> <i>... import export</i> <i>... transit</i>
Delta H7	
Delta IE	
Delta T	
DG	Direction générale, anciennement à Paris 7 (rues du Bac/de l'Université), depuis 2008 à Montreuil (93, arrondissement de Bobigny)
DGDDI	Direction générale des Douanes et Droits indirects
DGFIP	Direction générale des Finances publiques
DROM	Départements et régions d'Outre-mer
GT	Groupe de travail
IMF	Informations sur le fabriqué en (désigné sous l'anglicisme « <i>Made in</i> ») France
JCF	Sous-Direction Affaires juridiques et lutte contre la fraude
JCF1	Bureau <i>Affaires juridiques et contentieuses</i> de la SD-JCF
MA2E	mission action économique et entreprises
OEA	Opérateur économique agréé
OPCO-AG (AGCO)	Branche Opérations commerciales et Administration générale de la DGDDI
OS	Organisation syndicale
p	page
PAE	Pôle d'action économique
RCO	Renseignements Contraignants sur l'Origine
Réseau 3	bureau <i>Animation du réseau – Méthodes de travail</i> , au sein de la sous-direction Réseau
RTC	Renseignement tarifaire contraignant
SD	Sous-direction
SI	Système d'information
SND2R	<i>Service national douanier de remboursement et de délivrance de renseignements tarifaires contraignants</i> Service situé à Metz, ayant changé à plusieurs reprises de dénominations, suite aux changements d'attributions. Ainsi désigné tour à tour sous : - Service taxe poids lourds (STPL) ; - Service national douanier de fiscalité routière (SNDFR) ; L'implantation de ce service, à Metz, était censée contribuer à compenser les fermetures de casernes dans le bassin d'emploi messin et le département de la Moselle (-4500 emplois militaires). Le STPL dimensionné au départ en théorie à 600 agents a été ramené à 500, puis 400, 300, 200 et finalement 150 en réel. Il y a désormais 67 collègues au SND2R.
SOMIF	Service de l'origine et du fabriqué en (désigné sous l'anglicisme « <i>Made in</i> ») France
SU / SURV	Branche Surveillance de la DGDDI
TFE	Équipe (désignée sous l'anglicisme « <i>Team</i> ») France Export
UE	Union européenne
UNSA	Union nationale des syndicats autonomes
USD-FO	Union Syndicale des Douanes – Force Ouvrière (composée du Syndicat National des Cadres des Douanes [SNCD] et du syndicat Force Ouvrière [FO])



Pour SOLIDAIRES Douanes siégeaient : Caroline Cammal, Jean-René Barrillet, Guillaume Quéromès.
Pour davantage de précisions, les contacter.

**Un GT Dédouanement sans Delta I/E :
La DG a toujours des ambitions,
sans avoir davantage de moyens**



*La « haute » administration sort le grand jeu :
Archaïquement austère, elle est...
« Grande bouche, petits bras » ?!*



Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS
tél : 01 73 73 12 50
site internet : <http://solidaires-douanes.org>
courriel : contact@solidaires-douanes.org
adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-

Un syndicalisme clair et sincère !